



Redevance audiovisuelle : l'Académie des beaux-arts réaffirme son attachement à un financement pérenne de l'audiovisuel public

Les membres de l'Académie des beaux-arts, réunis en séance plénière ce mercredi 10 avril 2019, ont discuté de la question de la redevance audiovisuelle.

Considérant le rôle majeur que l'audiovisuel public doit tenir dans le domaine culturel, l'Académie des beaux-arts s'inquiète du financement futur de ce média.

L'Académie des beaux-arts rappelle la nécessité d'un service public de l'audiovisuel fort, doté de ressources stables et pérennes garantes de son indépendance.

Elle estime que la suppression de la redevance audiovisuelle fragiliserait gravement la création artistique et met en garde contre son remplacement par une dotation compensatoire, qui ne permettrait pas de concevoir une stratégie sur le long terme.

L'Académie des beaux-arts souhaite qu'un cahier des charges précis et ambitieux, renforçant la programmation culturelle des chaînes publiques de télévision, soit mis en place dans le cadre d'un financement sécurisé.

L'Académie des beaux-arts

L'Académie des beaux-arts est l'une des cinq académies composant l'Institut de France. Forte de 63 membres répartis dans 9 sections artistiques, elle s'attache à promouvoir et encourager la création artistique dans toutes ses expressions et veille à la défense du patrimoine culturel français. Elle poursuit ses missions de soutien à la création par les nombreux prix qu'elle décerne chaque année, une politique active de partenariats avec des institutions culturelles ainsi que ses activités de **conseil des pouvoirs publics en matière culturelle et artistique**. Afin de mener à bien ces missions, l'Académie des beaux-arts gère son patrimoine constitué de dons et legs, mais également d'importantes fondations culturelles telles que la Fondation Paul Marmottan (Musée Marmottan Monet à Paris et Bibliothèque Marmottan à Boulogne-Billancourt), la Fondation Claude Monet à Giverny, la Villa Ephrussi de Rothschild à Saint-Jean-Cap-Ferrat, la Fondation Jean et Simone Lurçat à Paris et la Fondation Dufraine à Chars.

Hermine Videau – Responsable de la Communication
tél : 01 44 41 43 20
mél : com@academie-des-beaux-arts.fr

Pauline Teyssier – Chargée des Relations Presse
tél : 01 44 41 44 58
mél : pauline.teyssier@academie-des-beaux-arts.fr